

SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM
PRÉ-DU-STAND

solidarités
Genève

MEMBRE DE LA COALITION
ENSEMBLE à GAUCHE

NON AU MASSACRE DE LA ZONE AGRICOLE POUR DES BUREAUX VIDES!

Le projet du *Pré-du-Stand* c'est :

- Le massacre et la disparition irrémédiable de **14 hectares de bonne terre agricole**
- S'approcher très dangereusement de la limite minimale légale de **surface terres cultivables** dans le Canton de Genève
- La création de **91 000 m² de surfaces de bureaux supplémentaires**, alors que le Canton compte déjà **300 000 m² de bureaux vides**
- Forcer des jeunes à s'entraîner dans un **centre sportif implanté dans une zone polluée** inadaptée à l'entraînement intensif
- Un projet qui va à rebours de la lutte indispensable contre le **réchauffement climatique**
- Un financement par des **capitaux de provenance douteuse** dans un « partenariat » public-privé hautement problématique

RÉFÉRENDUM CANTONAL contre la loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex (création d'une zone de développement 3 affectée à des activités administratives et commerciales, d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public, d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public et à des constructions et installations sportives et d'une zone de verdure, au lieu-dit «PRÉ-DU-STAND») (12293) du 24 janvier 2019

Les citoyennes et citoyens soussigné-e-s, électrices et électeurs dans le canton de Genève, demandent, conformément aux articles 67 à 70 de la constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 et aux articles 85 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, que la loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex (création d'une zone de développement 3 affectée à des activités administratives et commerciales, d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public, d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public et à des constructions et installations sportives et d'une zone de verdure, au lieu-dit «Pré-du-Stand») (12293) du 24 janvier 2019 soit soumise à la votation populaire.

La signature doit être apposée personnellement à la main par le ou la signataire. Cela ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité. Seul-e-s les électrices et électeurs de nationalité suisse ayant leur droit de vote sur le canton de Genève peuvent signer ce référendum cantonal. En matière cantonale, les électrices et électeurs dès 18 ans, de communes différentes, peuvent signer sur la même feuille. Les Suisses vivant à l'étranger et ayant leur droit de vote sur le canton de Genève peuvent signer ce référendum en inscrivant leur adresse à l'étranger. Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b, et art. 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

NOM (majuscules)	PRÉNOM (usuel)	DATE DE NAISSANCE JJ / MM / AAAA	CANTON D'ORIGINE	DOMICILE (Adresse complète : rue, n°, code postal, localité)	SIGNATURE

À RENVOYER AU PLUS VITE, MÊME INCOMPLET MAIS AU PLUS TARD LE 8 MARS 2019 À :
solidarités · Case Postale 2089 · 1211 Genève 2

→ **Un financement par des capitaux à la provenance douteuse.** Ce montage a pris la forme d'un partenariat public-privé (PPP), négocié entre le vest SA de Magid Khoury, dont on a beaucoup entendu parler dans le cadre de l'affaire Maudet.

→ **Un projet qui va à rebours de la lutte contre le réchauffement climatique.** La protection du climat, c'est aussi la défense des terres agricoles!

→ **Un financement par des capitaux à la provenance douteuse.** Ce montage a pris la forme d'un partenariat public-privé (PPP), négocié entre le vest SA de Magid Khoury, dont on a beaucoup entendu parler dans le cadre de l'affaire Maudet.

→ **La création de 91 000m² de surfaces de bureaux supplémentaires.** Le canton compte pourtant déjà quelques 300 000 m² de surfaces de bureaux inoccupés. La population a besoin de logements abordables dans des zones respirables, pas de bureaux inutiles et de terrains de sport dans des zones polluées!

→ **Un centre sportif pour les jeunes dans une zone inadaptée à l'environnement intensif.** La proximité de l'aéroport et de l'autoroute engendre une qualité de l'air impropre à l'activité physique. Durant l'effort, l'impact de cette pollution est en effet décuplé, car l'inhalation de l'air est 5 à 10 fois plus importante qu'au repos. Les organes respiratoires en plein développement des jeunes y sont particulièrement sensibles.

→ **La disparition de 14 hectares de zone agricole de bonne terre.** À l'heure où les habitants réclament une agriculture de proximité qui permette une alimentation à base de produits locaux, les terres cultivables se font toujours plus rares dans le canton.

→ **S'approcher de la limite minimale des terres cultivables dans le Canton de Genève.** En dessous de cette limite, fixée par la Confédération, il ne sera plus possible de classer des terrains non-construits et de les consacrer au logement. Construire des bureaux au Pré-du-stand, c'est donc empêcher la construction de 2000 logements abordables ailleurs!

Le projet du Pré-du-stand c'est :

NON AU MASSACRE DE LA ZONE AGRICOLE POUR DES BUREAUX VIDES!

SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM
PRÉ-DU-STAND

Plier, ne pas détacher!

SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM
PRÉ-DU-STAND



A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

**DU LOGEMENT ABORDABLE,
PAS DES BUREAUX VIDES!**

☐ Merci de m'envoyer _____ cartes-réponses
(inscrire le nombre souhaité)

NOM _____ PRÉNOM _____
RUE / N° _____
NPA / LOCALITÉ _____
TÉLÉPHONE _____ E-MAIL _____

MERCI DE BIEN SIGNER LE RÉFÉRENDUM AU VERSO!

solidarités
Case Postale 2089
1211 Genève 2

**À RENVoyer AU PLUS VITE SVP
AVANT LE 8 MARS 2019 AU PLUS TARD**